



Voiture mis en fourrière

Par **Cecil Bertolucci**, le **19/11/2018** à **15:06**

Bonjour à tous ! Ma voiture est à la fourrière pour stationnement abusif. Mais malheureusement elle fait l'objet d'une saisie judiciaire donc elle m'appartient plus ! que dois je faire svp!!? qui va payer les frais de fourrière ? Merci d'avance pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **19/11/2018** à **15:32**

Bonjour,
il y a fort à parier que ce soit vous bien sur ! Et vous roulez dans une voiture censée être saisie ?

Par **Cecil Bertolucci**, le **19/11/2018** à **15:40**

Non pas du tout elle roule plus depuis un moment d'ou le stationnement abusif ! Je n'ai même pas le droit de la récupérer ! Vs pensez que je dois quand même payé les frais ?